

19 juin 2024

Province de Québec
Municipalité de Hope Town
MRC de Bonaventure

Le conseil de la municipalité de Hope Town siège en séance extraordinaire ce 19 juin 2024 à 19h00

Sont présents :

Siège no 1 : Joanne Ross
Siège no 2 : Lida Francoeur
Siège no 6 : Elizabeth Theriault

Absents

Siège no 3 : Guy Dubois
Siège no 4 : Tracy Major
Siège no 5 : Gisèle Delarosbil

Tous conseillers et format quorum, sous la présidence de madame Linda MacWhirter mairesse

098-2024

NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE POUR CETTE REUNION

Il est proposé par Lida Francoeur appuyé par Elizabeth Theriault et résolu à l'unanimité des conseillères présentes que Joanne Ross est nommée secrétaire pour cette réunion.

Adoptée

099-2024

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyé par Elizabeth Theriault et résolu à l'unanimité des conseillères présentes que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

100-2024

POSTE À COMBLER DE DIRECTRICE GENERALE

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Hope Town est membre de la Fédération Québécoise des municipalités (la<<FQM>>);

CONSIDÉRANT que la FQM offre un service de remplacement temporaire de directeurs généraux par interim;

CONSIDÉRANT que les frais d'embauche temporaire d'un directeur général par interim, le cas échéant, sont de 1200\$;

CONSIDÉRANT que les tarifs horaires des professionnels de ces services fixes pour l'année 2024 sont de 135\$ à 215 \$;

CONSIDÉRANT l'opportunité pour la Municipalité de bénéficier de soutien en ressources humaines et relations du travail, plus spécifiquement en ce qui a trait à l'embauche d'un directeur général par interim;

IL EST PROPOSÉ PAR : Elizabeth Theriault

APPUYÉ PAR : Lida Francoeur

QUE la Municipalité de Hope Town mandate le Service en ressources humaines et relations du travail ainsi que les Service juridiques FQM afin qu'ils la conseillent et l'appuient, le cas échéant, en matière de remplacement temporaire de la direction générale, et ce, selon l'offre de service soumise par la FQM et aux tarifs horaires alors en vigueur.

QUE Linda MacWhirter soit et est, par les présentes, autorisée à signer. Pour et au nom de la Municipalité, l'offre de service soumise par la FQM, ainsi que tout document pouvant donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée

101-2024

ACHATS DE PRODUITS MÉNAGER

Il est proposé par Joanne Ross appuyé par Lida Francoeur et résolu à l'unanimité des conseillères présente que Linda MacWhirter est autorisée de faire les achats nécessaires pour des produits ménager pour la centre Communautaire et le Recycle Plus

Adoptée

102-2024

LEVÉE D'ASSEMBLÉE

La séance est levée par Linda MacWhirter, mairesse 19h45

En signant le procès-verbal, la mairesse reconnait avoir signée chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Linda MacWhirter

Mairesse

Joanne Ross

Secrétaire pour cette réunion